

## Informations de base

<b>2023/0435(COD)</b> COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Directive	En attente de la position du Parlement en 1ère lecture
Voyages à forfait et prestations de voyage liées: renforcer la protection des voyageurs, et simplifier et clarifier certains aspects  Modification Directive 2015/2302 <a href="#">2013/0246(COD)</a>  <b>Subject</b>  4.50 Tourisme 4.60.06 Intérêts économiques et juridiques du consommateur	

## Prévisions

11/03/2026	Débat en plénière prévu
12/03/2026	Vote en plénière prévu